



Force Ouvrière

Enseignement Supérieur - Recherche

La grève pour gagner

n°138 de Novembre 2019

0,40 €

Dans ce numéro :	
Éditorial	P 1
Frais d'inscription dans l'enseignement supérieur	P 2
Création d'un «BACHELOR» dans les IUT	P 3 - 4
Projet de loi de Programmation de la Recherche	P 5 - 6
Réforme des retraites dans l'enseignement supérieur et la recherche	P 7
Retraites : tous concernés !	P 8

Directeur de la publication :

Gilles BOURHIS

FO ESR

6-8, rue Gaston Lauriau
93513 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 56 93 22 88
Fax : 01 56 93 22 87

Email :foesr@foesr.fr

Site :http://www.foesr.fr/
N°CPPAP 1023 S 06 645
ISSN n°1247-3359

Imprimé par Typofset

Les deux réunions bilatérales avec le cabinet ministériel auxquelles FO ESR a participé ont confirmé les orientations de la future loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR). Certaines mesures (ANR, primes, contractuels ...) avaient déjà été données directement par le premier ministre, pour d'autres, le ministère pioche ce qui l'intéresse parmi les propositions des groupes de travail.

Le ministère indique, en lien avec le renforcement de l'ANR, que l'emploi pérenne n'a pas vocation à être toujours pourvu par des personnels statutaires. Il précise que de nouveaux dispositifs développant l'emploi contractuel seront instaurés, notamment avec le contrat post-doctoral et les chaires d'excellence junior.

Sur les rémunérations, au nom de l'attractivité et de la réforme des retraites, le ministère confirme sa volonté d'augmenter l'indemnitaire, surtout pour les enseignants-chercheurs et les chercheurs, avec un "socle" et une partie personnalisée qui peut dépendre des fonctions. D'une part, "personnalisée" veut dire qu'il y aura des contreparties (demandées aux enseignants-chercheurs et aux chercheurs), d'autre part cela "ne se fera pas en un an", autrement dit, les contreparties, on est sûrs d'avoir à les accomplir, le financement ... il est beaucoup moins sûr qu'il soit débloqué.

Il s'agira donc bien de poursuivre et d'aggraver la politique actuelle, et c'est pourquoi FO ESR ne s'est pas rendue à la réunion de concertation sur l'indemnitaire à la DGRH du 19 novembre.

La politique actuelle du gouvernement, nous en subissons en cette rentrée les conséquences amères. Les établissements cherchent tous les moyens pour faire des

économies, avec les mesures de réduction du nombre d'heures d'enseignement, de gels de postes, du retard dans le paiement des vacataires voire des contractuels, la plupart des mesures se traduisant aussi par des surcharges de travail.

Avec les lignes directrices de gestion (LDG) sur la mobilité, notre ministère met en musique la fin de la consultation des CAP pour les mutations dès 2020, qui touchera de plein fouet les personnels de l'AENES et des bibliothèques.

Parmi les missions de service public de notre ministère, il y a l'aide sociale aux étudiants. Là aussi nous constatons que l'austérité fait mal – la tentative de suicide d'un étudiant syndicaliste à Lyon en témoigne –, que ce soit au niveau des aides directes (bourses) ou indirectes avec la poursuite de la politique de rentabilité (augmentation obligatoire du taux des ressources propres dans la restauration et l'hébergement). Par ailleurs, malgré la récente décision du conseil constitutionnel d'affirmer comme un principe la gratuité de l'enseignement supérieur public, notre ministère n'a



pas abrogé l'arrêté sur la hausse considérable des frais d'inscription pour les étudiants étrangers hors UE.

Alors oui, il faut la grève, mais comme le disent un certain nombre d'appels inter-syndicaux dans les établissements, « la stratégie des journées d'action sans lendemain » ne fera pas reculer le gouvernement, la nécessité des AG pour poser la question de la reconduction est posée dans tous les établissements, composantes, services, unités.

Préparons, construisons, organisons la grève à partir du 5 décembre.

Gilles Bourhis, co-secrétaire général